



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## LISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 21 décembre 2023  
Conseil communautaire

L'an deux mille vingt-trois et le 21 décembre  
à 19 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie  
sous la présidence de Denis TURREL  
au lieu ordinaire de ses séances  
sur convocation régulière du 15 décembre 2023

### Etaient présents :

AMIOT Myriam (remplaçante de Christian SENECLAUZE), AUDOUBERT René, BAROUSSE Stéphane, BARTHET Guy, BIENVENU Frédéric, BRUN Karine, CARON-JOURDA Yves, CAZARRE Max, CAZAUX Jean-Michel, CHIVAYDEL-BARRAL Nadège, CONDIS Sylvette, COSTES Alexandra, CRAIPEAU Chantal, DANES Richard, DEGA Gilbert, DEJEAN Daniel, DELMAS Pierre, DELOR Carole, ESCORIHUELA Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HO Bastien, LABORDE Amédée (remplaçant de Jean-Louis GAY), LAFARGUE Denis, LEFEBVRE Patrick, LEMAISTRE Nadia, MEDALE-GIAMARCHI Claire, MESBAH-LOURDE Pascale, MURCIA Christian, NAYLIES Charles, RAMOND Rémi, SALAT Éric, TURREL Denis, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre.

### Etaient excusés :

BAUDINIÈRE Julien, BENARFA Ali, CAILLET Pierre, CHALDUC Jean, CUSSOL Roselyne, DA SILVA Sandra, DALLARD Jean-Michel, GAY Jean-Louis, LIBRET-LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MANFRIN Jean-Marc, MENER Emilie, MINETTI Stéphanie, NAYA Anne-Marie, PAYEN Éric, PORTET Michel, RENARD Sophie, RIAND Sandrine, SENECLAUZE Christian, VARELA Marie-José, TEMPESTA Marie-Caroline, VIGNES Michel, WAWRZYNIAK Stéphane.

### Etaient absents : /

### Pouvoirs :

CHALDUC Jean (pouvoir donné à MURCIA Christian), MAILHOL Béatrice, (pouvoir donné à Frédéric BIENVENU), MENER Emilie (pouvoir donné à DELOR Carole), MINETTI Stéphanie (pouvoir donné à COSTES Alexandra), PORTET Michel (pouvoir donné à MEDALE-GIAMARCHI Claire), RIAND Sandrine (pouvoir donné à CAZARRE Max).

Secrétaire de séance : BIENVENU Frédéric

Nombre de délégués titulaires : 57

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 42

Pouvoirs : 6

#### SIÈGE ADMINISTRATIF

34 Av. de Toulouse CS 70009  
31390 Carbonne  
t 05 61 90 80 70  
contact@cc-volvestre.fr  
www.volvestre.fr



volvestre.fr

## Délibération C20231221\_126 Débat sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre acte du débat mené sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_127 Délibération de principe sur le projet de révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à la majorité :

- De considérer qu'il y a des contradictions entre les scénarios proposés, les réels besoins du territoire et les objectifs de la loi Climat et Résilience.

40 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
2 ABSTENTIONS (CAZARRÉ Max – Pouvoir de RIAND Sandrine à CAZARRÉ Max)

## Délibération C20231221\_128 Déclaration d'intérêt général du projet de réhabilitation et d'extension de la déchetterie de Montesquieu-Volvestre

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la déclaration d'intérêt général du projet de réhabilitation de la déchetterie de Montesquieu-Volvestre
- De prévoir que, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté de Communes du Volvestre pendant un mois, d'une publication sur son site internet pendant au moins deux mois et d'une parution dans un journal d'annonces légales.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_129 Modification du règlement de l'Opération Façades

Après délibération, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le nouveau règlement de l'Opération Façades ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_130 Transfert de la compétence Gestion et entretien des aires d'accueil permanentes au Syndicat Mixte pour l'Accueil des gens du Voyage SMAGV-MANEO

Après délibération, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De transférer la compétence gestion et fonctionnement de l'aire d'accueil au Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage – MANEO, dans le cadre des articles 1, 2 et 3 des statuts de SMAGV-MANEO,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes au transfert à la carte de gestion et de fonctionnement de l'aire d'accueil au SMAGV-MANEO.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_131 Budget annexe ZA Activestre 2 : décision modificative n°1

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre la décision modificative n°1 ci-dessus sur le budget annexe ZA Activestre 2 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_132 Clôture du budget annexe CUMA Montesquieu-Volvestre

Après délibération, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la clôture du budget annexe de la CUMA au 31 décembre 2023 ;
- D'autoriser le transfert des résultats de clôture ainsi que la reprise de l'actif et du passif du budget annexe de la CUMA vers le budget principal ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente décision.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_133 Ouverture des crédits avant le vote du budget

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses de cette section, à hauteur de 25 % du montant inscrit sur l'exercice 2023, sur chaque chapitre des budgets principal et annexes votés par la collectivité,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_134 Demande de subvention travaux de réhabilitation de la déchetterie de Montesquieu-Volvestre au titre du programme DSIL 2024

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Etat au titre de la DSIL 2024 au taux maximum applicable en la matière ;
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_135 Demande de subvention complémentaire au Département - Travaux de réhabilitation de la déchetterie de Montesquieu-Volvestre

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au taux maximum applicable en la matière ;
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_136 Demande de subvention au titre du programme DETR 2024 pour les travaux de rafraîchissement et de réfection du mur de clôture du bâtiment Jallier

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2024 au taux maximum applicable en la matière ;
- De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_137 Création de postes pour accroissement temporaire d'activité

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver la création des postes suivants :
  - o 1 poste de rédacteur, à temps complet, affecté à la direction du développement territorial, pour exercer les fonctions de chargé(e) de développement économique, à partir du 01.01.2024, pour une durée d'un an ;
  - o 3 postes du cadre d'emplois des rédacteurs, aux grades de rédacteur, rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe et rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, pour exercer les fonctions de chargé(e) de l'habitat, à partir du 01.02.2024, pour une durée d'un an. Un seul poste sera pourvu.
- De fixer la rémunération de ces emplois par référence à la grille indiciaire du grade correspondant ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_138 Mise à jour du tableau des effectifs

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'adopter le tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 21 décembre 2023 :
- Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la collectivité.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

## Délibération C20231221\_139 Retrait de la délibération n°C20230309\_030 – Mise en place d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :**

- De retirer la délibération n°C20230309\_030 du 09 mars 2023.

42 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

A Carbonne, le 21 décembre 2023